

DECLARATION LIMINAIRE DE SUD EDUCATION PARIS POUR LA CAPA DES PRCE DU 9 DECEMBRE 2010 (AVANCEMENT D'ECHELON)

L'actualité braque ses projecteurs sur les critères d'éducation que fixe l'OCDE (organisation du commerce et du développement économique pour bien confirmer que l'école est considérée comme une marchandise !) et sur lesquels le gouvernement s'empresse de s'aligner pour faire passer ses mesures de rigueur dans l'éducation.

La situation à la rentrée 2010 est celle que l'on pouvait craindre après les dizaines de milliers de suppression de postes : classes surchargées, problèmes d'affectation en sixième et à l'entrée en seconde du fait du manque criant de moyens, postes non pourvus pendant plusieurs semaines dans certaines matières (maths, philo, anglais...), les personnels absents non remplacés qu'ils soient enseignants ou non d'ailleurs... pouvait-on rêver pire ?

Eh bien, oui, grâce aux contre-réformes en œuvre comme la suppression de la formation initiale pour les stagiaires qui à leurs dépens, servent à camoufler la pénurie de personnel et en deviennent victimes à leur tour ; comme la masterisation qui nous prépare des lendemains précaires ; et comme la réforme du lycée dont la mise en place montre chaque jour d'avantage le choix de s'orienter vers une école de la rentabilité et des compétences professionnelles au détriment d'une formation générale épanouissante pour tous.

Pour couronner l'ensemble, une baisse des salaires est programmée pour début janvier alors même que ceux-ci sont quasiment bloqués depuis plusieurs années, et se poursuivra jusqu'à atteindre le taux de cotisation imposé au secteur privé. Ceci est le résultat d'une autre contre-réforme, celle des retraites. Travailler beaucoup plus, plus longtemps pour gagner beaucoup moins en activité comme à la retraite qui d'ailleurs, s'éloigne de plus en plus. A cette baisse des salaires vient s'ajouter le résultat de la casse de l'assurance maladie qui va se traduire par une hausse des tarifs des mutuelles.

Heureusement, l'avenir n'est pas sombre pour tout le monde. Certains se voient attribuer [une « indemnité de responsabilité »](#) dont [la part fixe de 15200 euros](#) est bien supérieure aux salaires annuels de nombreux collègues précaires dans l'éducation.

Concernant la CAPA de ce jour, nous rappelons notre opposition à un système d'avancement à plusieurs vitesses, qu'il soit fondé sur une double notation hiérarchique ou qu'il dépende d'un entretien professionnel déjà à l'œuvre et décrié par les personnels administratifs et techniques concernés. Lors de la CAPA de révision des notes administratives, nous avons déjà signalé les excès d'autoritarisme ainsi que les nombreuses incohérences d'un établissement à l'autre. Ce système est tellement injuste et scandaleux qu'il a été refusé par ceux-là même qui sont chargés de nous l'imposer : les membres du corps d'inspection par exemple ont obtenu le passage pour tous à la même vitesse !

Nous refusons tout salaire au prétendu mérite.